



Montreuil, le 05 août 2022

## RÉPRESSION SYNDICALE

# COMBATTONS LA RÉPRESSION SYNDICALE !

**En plein mois d'août,  
après s'être vu  
interdite d'accès à  
ses locaux par la  
municipalité de  
Montauban, l'UD  
CGT 82 est  
désormais menacée  
d'expulsion.**

Comme un avertissement adressé aux salariés, cette décision intervient à un moment où des projets de réformes régressives sur les retraites ou l'assurance chômage, entre autres, se profilent et nécessiteront de construire de puissants rapports de forces dans les entreprises et dans les territoires.

À travers cette décision inique, la volonté non avouée est bien d'éteindre toutes formes de contestation face aux projets néfastes du Gouvernement. C'est tout le syndicalisme de contestation, de proposition et d'action qu'incarne la CGT qui est visé.

La décision de la municipalité de Montauban n'est pas isolée et n'est que l'une des formes que revêt la répression syndicale. Elle est subie tous les jours par les salariés dans les entreprises.

## Une répression institutionnelle

La loi Travail a, en son temps, supprimé plusieurs instances représentatives du personnels (CE, DP, CHSCT). Les CSE ont été créés avec comme principal objectif de réduire le nombre de délégués dans les entreprises en même temps que leurs prérogatives et donc leur capacité à défendre les salariés dans leur quotidien et d'intervenir sur les choix de gestion.

À la SNCF, bien que contraires aux dispositions du Statut relatives au droit syndical, les règlements intérieurs des SA (RI) voudraient interdire par exemple aux militants et délégués le droit de distribuer des tracts dans les locaux de l'entreprise.

Le droit syndical dans sa globalité est attaqué, les militants CGT sont la cible régulière de menaces diverses (sanctions abusives, blocage sur les déroulements de carrière, licenciement...).

Tout cela ne vise qu'à faire taire les salariés, à limiter leur capacité à s'organiser et à agir pour défendre leurs intérêts collectifs et individuels face à ceux du patronat !

Au-delà d'exprimer toute sa solidarité envers les militants de l'UD 82 dans leur combat pour retrouver l'usage de leurs locaux, la Fédération CGT des Cheminots enjoint donc la municipalité de Montauban à les restituer et à permettre à la CGT d'assumer ses responsabilités sans être inquiétée.

Face à ces attaques, la Fédération CGT des Cheminots appelle l'ensemble de ses syndicats et militants à riposter et à construire dès aujourd'hui une rentrée sociale placée sous le signe de luttes offensives et gagnantes !

**La liberté syndicale est le terreau du progrès social !  
Défendons-la, renforçons-la !**

